



COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2020

Présents :	M. Raoul FLOREZ, Maire Mme Laura WEISS, Adjointe Mme Céline FONTAINE, Adjointe M. Philippe REVILLET, Secrétaire général Mmes Marie-Agnès DOUGOUD, Malika FABJAN, Laura FÄHNDRICH, Dany PETRIS
	MM. Samuel BATTIAZ, Pascal CLARET, Jean-Marie DUNAND, Raphaël DUNAND, Olivier FARNER, Blaise FONTAINE, Nicolas HAFNER, Walther RUCKSTUHL, Lionel THEVENOZ
Excusé-e-s	
Procès-verbal :	Mme Janine BELAHBIB-DEGEN

Le Président Nicolas Hafner souhaite la bienvenue à tous et ouvre la séance du Conseil municipal à 18h30.

1. **Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} septembre 2020**
2. **Distribution et présentation du budget 2021**
3. **Approbation d'un crédit d'engagement complémentaire de CHF 5'100.- destiné à la rénovation de la place de jeux sur les parcelles N° 10287 et 10288**
4. **Approbation du nouveau règlement du Conseil municipal**
5. **Validation du programme des locaux communaux pour le bâtiment « paroisse »**
6. **Affectation du bâtiment « ancienne voirie » : logement ou bâtiment public**
7. **Subvention prestation d'accueil parascolaire**
8. **Communications de l'exécutif**
9. **Propositions et questions individuelles**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 1^{er} septembre 2020

M. Battiaz, p.12 : « Mme Weiss rappelle que la commission propose de mettre... »

Mme Dougoud, p.4 : « M. Fontaine précise que les 60 m2 mentionnés, dans le local de l'ancienne poste, sont bruts... »

Mme Fähndrich, p.10 : « ...onglet social dans le site web... et plus loin Soralaide et changer la dernière phrase du point 18 : **Une sortie jeunesse sera agendée au printemps 2021.**

M. Farner, p.11, dernières lignes 1^{er}§ : « ...le Maire, C. Fontaine, la commission et le capitaine des pompiers, sont attendus... »

M. Hafner, p.3 : « ...ces deux dossiers, « paroisse » et « ancienne voirie » sont liés... » et plus loin « ...dans un premier temps sur le contenu de la partie « paroisse ».

M. Hafner, p.8, milieu page texte en italique : « Les membres de l'ancien CM rappellent qu'il n'y a eu... »

M. Hafner, p.13, point 25 : supprimer la phrase, à l'unanimité.

Avec ces modifications, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité, moins 1 une abstention.

2. Distribution et présentation du budget 2021

Le Président passe la parole à **M. Claret**, président de la commission des finances pour ce point.

M. Claret informe que la commission s'est réunie pour le budget 2021, a parcouru tous les postes en détail et préavise favorablement ce budget.

M. Revillet indique avoir intégré les remarques de la commission des finances, ainsi que toutes les demandes formulées pour ce budget 2021. Tout d'abord, il souligne que le budget se solde par un excédent de CHF 15'647.- à ce jour. Puis il explique brièvement comment lire ce document. Pour une clarté maximale, il a mis en évidence toutes les fonctions principales avec un bandeau bleu. Puis pour les natures, il précise que tout ce qui commence avec un 3 est une dépense et tout ce qui commence avec un 4 est une recette.

Il précise encore que mettre une somme au budget ne signifie pas forcément qu'elle sera dépensée. Par contre, si un dépassement de 5% devait se concrétiser, une délibération devrait alors être votée. Pour cette raison, les sommes mises au budget sont donc dans la mesure du possible prévues avec une légère marge pour éviter un surcroît de travail et de complications.

Il rajoute que les comptes de petites recettes tels que les locations de salles, concessions cimetières etc... sont désormais anticipées à zéro étant donné qu'il s'agit de recettes

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2020

aléatoires et peu importantes en termes de montants et qu'elles n'ont pas d'influence lors de l'élaboration du budget.

0110.00.30000.00 Indemnités CM : écart entre budget 2021 et 2020, CHF 1000.- pour tenir compte de 10 séances (normalement il y en a 9) et aussi de 2 c.m. de plus.

0110.00.31130.00 Acquisition matériel informatique : -12000.- achat de tablettes conseil municipal qui ne se reproduira pas en 2021.

0110.00.31300.00 Bureau de vote : -6'000.- pas d'élections cette année, indemnisation pour les présences au local de vote.

0120.00.31340.00 Ouverture de chantier : nouvelle rubrique, nouvelle tâche et protection juridique pour le Maire en cas de problème

0220 Services généraux

0220.00.31320.03 SCI : Système de Contrôle interne : -10'000.- sera vraisemblablement terminé en fin d'année, mais marge de 5'000 gardée pour 2021.

0290. Immeubles-Mairie

0290.00.31320.01 Honoraires mandats techniques : +15000.- ingénieur énergétique splitté avec 15000.- aussi sur bâtiment des Chavannes (9630.01.34397.00) à la demande de la commission

0290.10.31100.00 Acquisition mobilier salle communale : + 10'000.- changement de luminaires dans la salle communale

1400. Questions juridiques

1500. Service du feu

1500.00.31110.00 Acquisition matériel : -8000.- achat de 4 radios en 2020

1500.00.36120.00 Frais SIS : +6937.- communiqué par l'ACG

2170 Bâtiments scolaires

2170.00.31440.00 Entretien bâtiment école : +14500.- peinture dans 3 salles de classe demandées par les maitresses

2180. Accueil de jour

2180.00.31440.00 Entretien bâtiment : peinture à refaire cuisines scolaires

2180.00.36360.00 Subvention resto Les Cui-Cuis : +9400.- facturé en fonction du nombre d'habitants (966 à Soral et 767 à Laconnex) – nouvelle méthode de calcul

2180.00.36370.00 Subventions aux ménages : les parents ont droit à 6 frs/enfant par jour, pour les heures de garde et selon RDU

2192 Ecole obligatoire

2192.00.31100.00 Acquisition matériel : +15000.- pour achat de 3 tableaux interactifs

2192.00.31300.00 Prestations services de tiers : +40'000.- nettoyage des salles 2x/jour – Covid - 19

2192.00.31300.03 Promotions : +32'000.- car 0,-- en 2020 car organisé 1 année sur 2 par Laconnex. Location de la tente 1 semaine supplémentaire à prix fortement réduit durant laquelle 2 évènements seront organisés.

3290 Culture

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2020

3290.00.31020.00 Imprimés, publications : + 12'000.- Projet de livre historique sur Soral
3290.00.31190.00 Acquisition tableaux d'artistes : -6'000- projet non renouvelé en 2021
3290.00.31300.81 Fête 1^{er} août : + 20'000.- car 0,-- 2020 car organisé 1 année sur 2 par Laconnex

3290.10.31300.80 Fête village & autres manifestations : +4'000.- la commission culture et manifestation a été scindée en 2020 avec la nouvelle législature, d'où probablement plus de demandes des deux commissions

3420. Loisirs

3420.00.31320.01 Honoraires mandats techniques : -30'000.- place de jeux derrière la Mairie refaite en 2020, mise en place de panneaux « respect » demandé par la commission prévue en 2021

3420.00.31400.00 Entretien zones détente : -5'000.- abattage arbre dangereux parc de la Mairie, mais divers travaux prévus en 2020 qui n'ont d'ailleurs pas été réalisés

3420.10.31300.04 Sortie jeunes commune : +10'000.- nouvelle rubrique selon demande commission

5450 Prestations aux familles

5450.00.31320.00 Solaraide : +6300.- nouvelle rubrique, création d'un site internet – d'une plate-forme regroupant plusieurs services d'aides – selon demande commission

5450.00.36370.00 Subventions aux ménages : +10'000.- nouvelle rubrique, pour soutien au ménages présentant des difficultés liées au COVID ou autres. Par ex. remplir un frigo en attente des aides sociales – selon demande commission. Concept à affiner encore

5790 Assistance

5790.00.36360.00 Subventions aides sociales suisses : Erreur, chiffre corrigé à -2'000.- et donc 5000.- au budget 2021

6150 Routes communales

6150.00.31110.00 Acquisition machines : -6'000.- Poste variable d'année en année – mais tondeuses et souffleuses électriques achetées en 2020 et 2019

6150.00.31300.00 Barrière douane : -4'000 car probabilité de devoir changer de prestataire en 2020 (plus cher) mais finalement maintien du prestataire historique

6150.00.31320.01 Mandats techniques : +10'000.- sécurité routière, demande commission pour des essais au niveau du trafic et mandat lié au transfert de compétences relatives aux ouvertures de chantier

6150.00.31410.02 Entretien des routes : +20'000.- renouvellement progressifs des potelets de 90cm + réfection des plaques d'égouts dans le village suite à un état des lieux effectué par une entreprise durant l'été

6190 Routes

6190.00.31160.00 Acquisition d'appareils : +5'000.- installation d'un défibrillateur selon la demande de **M. O. Farner**

6290.00.36370.00 Subvention jeunes abonnements Unireso : +4000,- à 10'000,- **Mme Fabjan** propose de changer le libellé en subvention mobilité et évoque la possibilité de financer des abonnements CFF ou autres sans que pour l'instant les choses soient encore bien définies

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2020

7100 Approvisionnement en eau

7100.00.31440.00 Entretien fontaine : renouvellement du toit effectué en 2019 et réfection du mur en 2020 – donc -4'000,- prévu en 2021

7900 Aménagement du territoire

7900.00.31320.01 Mandats techniques : +30'000.- nouvelle rubrique, Plan directeur communal + projet environnement

8120 Améliorations structurelles

8120.00.36360.00 Subvention « Fermette » : +17'000.- nouvelle rubrique – l'exécutif avait prévu de financer une caisse enregistreuse pour une somme de 5'000,-, les membres de la commission ont souhaité relever cette somme de 12'000.- en se basant sur le loyer annuel demandé pour l'occupation de local sans que pour l'instant l'utilisation de cette somme prévue soit encore définie le Maire souligne qu'il sera attentif à la façon dont sera octroyée la subvention.

9100 – 9300 Impôts et péréquation financières Chiffres communiqués Philippe Revillet informe que le budget a été élaboré avec une baisse du centime à 44, soit -2 cts selon demande du Maire (à proposer au CM. Pour info 1ct = env. 38'000.-)

9630 Bien-fonds Patrimoine financier – immeubles loués

9630.01.34397.00 Mandat technique : + 15'000.- énergéticien 50% de la somme autre 50% prévu sur rubrique 0290.0031320.01, + étude pour chaufferie commune

9630.03.34304.00 et 9630.04.34304.00 : +25'000 x2 Revêtement place, réfection espace entre les 2 immeubles. Mauvais choix de l'architecte, vice de forme ?

M. J-M. Dunand demande qu'au vu de l'importance de l'investissement, le choix du nouveau revêtement et le devis final soient validés par la commission des bâtiments avant la commande à l'entreprise.

M. Revillet précise que le devis de l'entreprise comprend un rabais puisqu'il a été établi par l'entreprise qui a fait le travail sans un défaut de réalisation ait été constaté.

M. Florez rappelle que ce revêtement était conforme à l'autorisation. Peu de chances de récupérer quelque chose.

M. Revillet explique que le 2^{ème} document est le projet de budget 2021 en 2 fonctions/2 natures et sera voté donc en regroupant toutes les fonctions et natures respectivement à 2 chiffres. Par conséquent, les dépassements seront également soumis à cette règle de regroupement.

M. Revillet précise que la prochaine séance du CM est agendée au 9 novembre, la convocation partira le 29.10. et donc les demandes de modification devront parvenir au plus tard le 28.10.20.

Mme Dougoud pose la question des jetons de présence pour les c.m. et les commissions ?

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2020

M. Revillet précise que sur le poste Indemnités du CM il y a un peu de marge, en précisant qu'une rémunération du président a été évoquée sans que pour l'instant les choses soient clairement définies.

M. R. Dunand propose de réfléchir à comment mettre cela en place et faire des propositions pour 2021.

M. Florez suggère de mettre 2'000.- en plus au budget 2021 pour les PV sous Indemnités du CM, le temps de réfléchir et d'évaluer. **Cette proposition est acceptée.**

M. le Président remercie **M. Revillet** pour la qualité de sa présentation et des documents présentés.

3. Approbation d'un crédit d'engagement complémentaire de CHF 5'100.- destiné à la rénovation de la place de jeux sur les parcelles N°10287 et 10288

Le Président lit le DECIDE et passe au vote.

La délibération N°4 est acceptée à l'unanimité.

4. Approbation du nouveau règlement du Conseil municipal

Mme Fabjan signale en page 6, Art.21, 2^e§, 2^e ligne : « ...lors de la séance suivant sa réception..... »

Puis Art.20, 2^e§ : « ...bureau du Conseil quinze jours... » et Art.9, dernière ligne : « ...le procès-verbal est signé par le président **et un autre conseiller municipal.**

Avec ces modifications, le Règlement du CM est approuvé à l'unanimité.

5. Validation du programme des locaux communaux pour le bâtiment « paroisse »

Le Président rappelle brièvement qu'il y aura les cuisines scolaires, la salle polyvalente transformable en salle de classe, une salle de repos pour les enfants. Il passe donc au vote.

Le programme des locaux pour le bâtiment « paroisse » est accepté à l'unanimité, moins 1 abstention.

6. Affectation du bâtiment « ancienne voirie » : logement ou bâtiment public

M. Fontaine informe qu'il y a eu remise en question de l'affectation prévue pour du logement pour proposer un bâtiment public pour les habitants de la commune pouvant accueillir des locaux polyvalents (école de musique, sociétés diverses, etc...).

M. Farner ajoute qu'en commission, il a été relevé qu'il n'était pas opportun de faire des logements à cet endroit. De plus, avec l'explosion démographique du village, il convient de donner aux jeunes des lieux pour du loisir, la santé financière de la commune le permettant. Enfin, la commission s'est prononcée unanimement en faveur de cette proposition.

Le Président passe au vote.

La proposition d'un bâtiment public est acceptée à la majorité, moins 2 abstentions.

7. Subvention prestation d'accueil parascolaire

Mme Weiss explique que cette subvention est prévue pour les personnes qui sont en difficultés financières, mais qui travaillent. L'idée étant de pouvoir les aider pour l'accueil des enfants et les restos scolaires. Il s'agit d'~ 6 frs par enfant/jour, que la commune remboursera en fin d'année scolaire, après contrôle de leur situation.

Mme Fabjan demande si le jardin d'enfants est concerné et **Mme Weiss** répond à voir en commission, car il y a eu oubli de cet élément.

8. Communications de l'exécutif

Mme Fontaine rappelle que lorsqu'il a été question des dons pour la Suisse dans le budget, une différence de CHF 2'000.- s'explique par la ligne Fonds de bienfaisance de l'ancien plan comptable qui a été dissoute et réattribuée en 1000.- pour l'association Aurélien Suisse (handicap) et 1000.- pour le jardin Robinson d'Avully.

M. Florez informe de l'intérêt de M. Cyril Ruchonnet pour la présidence du local de vote. Il sera mis en contact avec M. Jacolino. Mme Dougoud et M. Farner restent suppléants.

M. Florez informe que la commission aménagement/ bâtiments/énergie a fait un courrier à l'EMS de la Champagne relatif à la densité et à la question du parking. Une personne du Conseil de fondation a répondu que ce courrier sera communiqué à M. Batardon. Il a également été demandé de réunir la commission pour les recevoir.

L'ancien CM de Soral prévoit une sortie vendredi pour clôturer la législature. Enfin, au prochain CM, un repas chasse sera organisé et une proposition d'engager des jeunes pour aider est faite, ce qui est accepté.

9. Propositions et questions individuelles

M. Battiaz revient sur la ligne supprimée au budget relative aux vélos électriques d'une part et sur la subvention Unireso d'autre part réservée aux jeunes. Il propose donc d'élargir celle-ci à tous pour encourager tout le monde à prendre les transports publics.

Mme Fabjan propose de discuter de ce sujet en commission, et **M. Revillet** suggère de mettre sous Subvention mobilité, une somme destinée aux mobilités douces.

M. Florez rappelle pour sa part que rien n'empêche que vous vous réunissiez pour mettre ce que vous voulez sous Transports publics par ex., et de le voter en définissant les bénéficiaires, etc...

M. Revillet propose de monter la ligne Unireso à 10'000.- (+4000.-) à cette fin.

M. Fontaine propose une présentation du projet bâtiment « paroisse » (hors CM), suivie d'une autre au printemps à la population cette fois. **M. Florez** lui suggère de proposer quelques dates.

Mme Pétris demande s'il ne serait pas judicieux pour la commune de racheter le Café de l'Ecu afin de créer une auberge communale ou un café communal ? Accord pour contacter le propriétaire.

Puis, elle demande de mettre en place un tout-ménage devant permettre de recenser les courriels des habitants, afin de communiquer plus efficacement et à moindre coût.

Enfin, est-il possible de nettoyer les grilles d'écoulement le long des routes jusqu'à la sortie du village ? **M. Revillet** répond que c'est du ressort du canton.

Mme Dougoud demande si les manifestations de fin d'année seront maintenues et **M. Hafner** répond que c'est en attente des communications de l'OFSP. **Mme Weiss** ajoute qu'un tout-ménage sera envoyé à la population début novembre pour informer des manifestations annulées ou maintenues. Quant aux aînés, ils recevront un courrier personnel à fin novembre.

Mme Fährndrich demande de penser aux bons de La Fermette pour des cadeaux.

M. J.M. Dunand transmet des plaintes d'habitants qui n'ont pas trouvé de place pour leurs enfants au parascolaire. Il demande donc combien d'enfants ont été refusés à midi et le soir. Et il rappelle que la commune a l'obligation de recevoir tous les enfants.

COMMUNE DE SORAL
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2020

Quelles mesures prendre pour suppléer à cette carence ?

Mme Dougoud répond avoir contacté le GIAP pour une éventuelle reprise des cuisines scolaires. On l'a informé que la loi obligeant à recevoir tous les enfants est bien passée, mais non son règlement d'application.

Mme Weiss rappelle qu'avec 2 services, il serait possible d'accueillir plus d'enfants. Ce sera mis sur pied après les vacances scolaires si nécessaire, avec une personne en plus pour surveiller.

Pour des problèmes de place, l'accueil a été limité cette année, mais d'autres solutions ont été proposées par ailleurs. Ces remarques ne concernent que les restos scolaires de Soral.

M. Farner propose, en cas d'annulation du Noël des aînés, de donner 5 bons de 10frs à chacun, à faire valoir dans les commerces et restos du village.

Puis, il demande où en est le dossier des évacuations d'eau sur le coteau ? **M. Battiaz** répond que c'est en cours et sera réalisé.

M. Hafner demande d'envoyer les points à l'OJ du CM **avant** le 28.10.20.

Enfin, une lettre relative à la sécurisation de la sortie du chemin des écoliers sur la rue du Faubourg a été envoyée par un groupe d'habitants voisins à certains membres de l'exécutif. Des solutions sont proposées et une copie remise aussi à **M. Revillet**.

La séance est levée à 22H25.